

Motion 2627

Assurons la production de matériel sanitaire stratégique à Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que la crise du Covid-19 a démontré le danger de ne pas maîtriser la production d'éléments sanitaires de base en cas de crise majeure ;
- que ces crises sanitaires ont une tendance marquée à se répéter ;
- qu'il n'est pas toujours possible d'avoir une réponse médicamenteuse immédiate, ce qui peut entraîner une demande accrue de ces éléments de base ;
- qu'il est possible d'assurer la production de ces éléments stratégiques à Genève et de disposer de stocks localement ;
- qu'en cas de crise majeure, l'Etat doit pouvoir réquisitionner tous les stocks desdits éléments de base pour éviter le marché noir et la flambée des prix observée lors de la crise Covid-19,

invite le Conseil d'Etat

- à favoriser la production locale de masques et de gants sanitaires par des établissements d'intégration à l'emploi ou fondations subventionnés ;
- à favoriser l'installation sur le territoire cantonal d'unités de production de matériel hospitalier à même de permettre, en cas de crise, l'approvisionnement des hôpitaux genevois, tant publics que privés, pour l'assistance respiratoire ;
- à mettre en place un réseau de production local de liquide hydroalcoolique mobilisable en tout temps ainsi que la constitution de stocks stratégiques sous surveillance de l'Etat.